

BULLETIN MUNICIPAL DE FOULEIX



- Bulletin n°16 - février 2022 -

Le mot du maire

Bonjour à toutes et tous,

En préambule de ce nouveau bulletin municipal je tiens à vous adresser mes vœux les meilleurs pour cette année 2022. Nous souhaitons tous, bien sûr, qu'elle soit plus clémente sur le front de la pandémie.

Les complications auxquelles nous faisons tous face n'ont pas empêché vos élus du Conseil Municipal de travailler au service de la commune. Les pages qui suivent en témoignent largement. En ce moment ce sont les travaux d'aménagement de la place du Monument aux morts et du parvis de l'église qui débutent. Nous devrions en voir la fin, au printemps. Dans le même temps nous déposons les demandes de subventions auprès de l'Etat (DETR 2022), du Conseil Départemental et du Grand Périgueux pour la construction de deux logements communaux conventionnés (à côté du mini-stade). Si l'ensemble des délais est respecté nous devrions pouvoir commencer ce chantier fin 2022.

En 2021, de nombreux permis de construire ont été délivrés. Notre commune est dynamique, les chiffres de l'INSEE publiés récemment le montrent. Notre croissance démographique est parmi les plus fortes du Grand Périgueux puisque nous faisons partie des 5 communes de l'Agglomération ayant eu une croissance supérieure à 10% depuis 2013. Si l'on regarde dans le détail la composition de la population municipale on constate aussi qu'elle est plutôt moins âgée que la moyenne et même qu'elle rajeunit. Ces éléments sont encourageants pour l'avenir de notre RPI et montrent que Fouleix est attractive.

Je resterai sur cette note positive et vous renouvelle mes vœux les plus sincères pour l'année à venir.

Bien à vous tous.





INFORMATIONS

> Nouvelle secrétaire de mairie

Nous accueillons notre nouvelle secrétaire de mairie : Laurine Lassalle ! Elle vient du Jura où elle était en poste dans trois communes, dont une de 400 habitants.

Les horaires ont été changés : Mardi : 12h30 - 17h30
Vendredi : 13h00 - 17h30



> La loi «Climat et Résilience»

Au mois d'août 2021, la loi dite « Climat et résilience » a été votée à l'unanimité par notre Parlement. Elle n'est pas sans conséquence sur nos territoires puisqu'une des ses dispositions prévoit le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à échéance de 2050. Cela signifie qu'après cette date nous ne pourrons plus artificialiser de sols (construire par exemple, ou réaliser des parkings), sauf à renaturer (désartificialiser) la même surface. Cet objectif est assorti d'une étape intermédiaire en 2030, date à laquelle nous aurons dû réduire l'artificialisation des sols de 50% par rapport à la période allant de 2011 à 2021. L'un des objectifs majeurs de cette loi est bien de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Nous devons donc nous organiser, notamment au niveau du PLUi, pour respecter ces objectifs tout en permettant un développement raisonnable de nos communes. Dès lors, disposer d'un projet communal clair sera un atout certain. C'est le cas pour notre commune : nous savons ce que nous souhaitons dans le contexte démographique positif qui est le nôtre et avec l'attractivité dont nous faisons preuve.

> Défibrillateur

Un défibrillateur automatisé externe a été installé sous le porche de la salle des fêtes.

> Modification des tarifs de la cantine scolaire

Depuis le 1^{er} avril 2019, l'État soutient la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires, pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€ maximum. Une aide financière est accordée aux communes rurales défavorisées de moins de 10.000 habitants, qui instaurent une grille tarifaire progressive pour les cantines de leurs écoles primaires.

Ci-dessous, vous trouverez la nouvelle grille tarifaire :

QUOTIENT FAMILIAL	PRIX DU REPAS en euros
DE 0 à 370	2.40 → 0.5
DE 371 à 570	2.50 → 0.8
DE 571 à 690	2.60 → 1
DE 691 à 800	2.65 → 2.5
DE 801 à 960	2.78 → 2.8
DE 961 à 1170	2.88 → 3.10
DE 1171 à 1500	2.98 → 3.5
Plus de 1501	3.10 → 3.65
Non fourni	3.20 → 3.80
Adulte	5.65

> Aide Amélia 2

Les aides portent sur l'amélioration du confort de votre logement au sens large : l'adaptation du logement pour faciliter la vie de tous les jours des personnes âgées et/ou handicapées, les travaux d'amélioration thermique (isolation, chauffage, menuiseries...), la mise aux normes de votre assainissement non collectif, le ravalement de vos façades...

Les équipes d'Amélia 2 vous renseignent gratuitement sur rendez-vous à la mairie de Vergt le premier vendredi de chaque mois.





TRAVAUX

> Nettoyage du cimetière

Comme chaque année, l'équipe municipale a nettoyé les poubelles du cimetière. Après un tri, les conseillers se sont rendus à la déchetterie de Breuilh. Au vu des récurrentes incivilités (dépôt d'ordures ménagères et de sacs jaunes), les poubelles ont été retirées. Chacun devra prendre soin d'emmener ses déchets dans les poubelles en face de l'école.

Une branche basse du platane, près de l'église, a également été élaguée pour faciliter le passage des tracteurs.

> Détecteur CO²

Trois détecteurs de CO² ont été installés dans chaque salle de l'école afin d'indiquer la nécessité d'aérer les locaux.



> Travaux des parvis de l'église et du monument aux morts

Les travaux du parvis du monument aux morts ont commencé ce début d'année. Ce projet est subventionné par l'agence de l'eau Adour Garonne dans le cadre d'une désimperméabilisation des sols. En effet, le parvis imperméable est détruit pour laisser la place à un espace vert offrant une belle vue sur notre campagne. Les travaux se poursuivront sur le parvis de l'église.

> Travaux de voirie

Chaque année, un budget voirie est alloué pour entretenir les routes de la commune. Cette année, la commission voirie a ciblé différentes voies à reprofiler :

- la VC5 sur 400m
- la VC6 sur 700m
- le Chemin Framboises sur 200m

Un point à temps sera réalisé sur l'ensemble de la commune en fonction des besoins.

> Construction de logements communaux

Sur le terrain communal jouxtant le city stade, un projet de constructions de deux logements communaux est en cours d'étude. Après une étude de faisabilité réalisé par l'Agence Technique Départementale, le conseil municipal a poursuivi la démarche en étudiant les éventuelles aides. Prévus pour 2023, ces deux maisons mitoyennes auront chacun un jardin privatif.



Croquis d'ambiance des deux logements - Réalisé par l'ATD24



ANIMATIONS

Fête de la fraise

Vergt Festivités organise la fête de la Fraise et des Fleurs, prévue le 14 et 15 mai 2022.

Vous désirez devenir bénévole ou bien donner des idées ?

Vous pouvez remplir un formulaire disponible sur le site de la commune de Vergt et le déposez à la Mairie de Vergt.



Association La clé à Vergt

La C.L.E VERGT est une association dont l'objet social est la transmission, l'échange des savoirs et l'animation de la vie sociale. De nombreuses activités sont proposés dans leur locaux à Vergt : ateliers d'écriture, accompagnement à la scolarité, cours d'informatique, conversation anglaise...

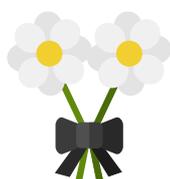
Les habitants intéressés par des cours d'informatique doivent se faire connaître auprès de la mairie et une permanence mensuelle s'ouvrira à la mairie de Fouleix.



ETAT CIVIL 2021



> La commune est heureuse d'accueillir les nouveaux habitants de Fouleix nés en 2021 :
DORLE Mila, Framboise née le 5 janvier 2021 à Périgueux
ESCUDIE Axelle, Laure née le 02 août 2021 à Périgueux
MALLET Alba née le 04 mai 2021 à Périgueux
VASCO DA COSTA Renesmée, Sallinger, Cassidy née le 26 octobre 2021 à Périgueux



> Hélas nous avons dit au revoir à quelques habitants de notre commune en 2021.
Toutes nos pensées vont à leurs familles, proches et amis.
LUCAS Joël, Adolphe décédé le 24 février 2021
DROULLE Christian, Michel décédé le 25 février 2021
MALLET Jean-Claude décédé le 05 mai 2021
PRIGENT Claudette, Jeanne, Thérèse née WINDENDAËLE décédée le 09 juin 2021